



**DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ICPE**  
**ELYSE ENERGY – NEOCARB LOG**  
**PIECE JOINTE N°3 - JUSTIFICATIFS DE LA MAITRISE FONCIERE DU TERRAIN**


**VERSION – FEVRIER 2026**

Ce dossier a été réalisé avec le concours de l'Unité Conseil



**APAVE EXPLOITATION FRANCE**  
Agence Conseil Sud-est

8 rue Jean-Jacques Vernazza  
ZAC Saumaty-Séon – CS 60193  
13322 Marseille Cedex 16

	<i>DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ICPE</i>	Février 2026
	- PIECE JOINTE N°3 -	Page : 2

## PIECE JOINTE N°3<sup>1</sup>

### JUSTIFICATIF DE LA MAITRISE FONCIERE DU TERRAIN

Documents attestant que le pétitionnaire est le propriétaire du terrain ou qu'il dispose du droit d'y réaliser son projet ou qu'une procédure est en cours ayant pour effet de lui conférer ce droit

---

<sup>1</sup> Référence au formulaire CERFA n°15964\*03

## ELYSE SPV 6 – Neocarb

91 rue de la Parti-Dieu  
C/O Elyse Energy  
69003 LYON

Objet : *Projet ELYSE SPV6 NEOCARB – Autorisation du propriétaire foncier pour le dépôt des demandes d'autorisations*

### Je soussigné

Monsieur Mathias Guedj, agissant en qualité de Président de la société dénommée ASCO FIELDS, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 37 avenue Pierre 1er de Serbie à Paris (75008) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 814 664 512,

Propriétaire d'un terrain à bâtir sis à cheval sur les communes de Fos-sur-Mer (13270) et de Port-Saint-Louis-du-Rhône (13230) d'une superficie d'environ 51,3 hectares, tel qu'il figure *en bleu* sur le plan annexé à la présente attestation, à détacher d'un ensemble de parcelles plus vastes, telles que visées ci-dessous, dont les références cadastrales sont :

Commune	Section	Numéro	Lieudit	Superficie
Fos-sur-Mer	AC	58	Le Galejon	234 ha 31 a 55 ca
Port-Saint-Louis-du-Rhône	A	142	Le Relais	13 ha 23 a 42 ca
	A	147	Le Relais	1 ha 45 a 36 ca

### Autorise,

dès ce jour, la société dénommée ELYSE ENERGY, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 91 rue de la Part Dieu à Lyon (69003) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 889 749 198, ou toute société contrôlée par elle ou se trouvant sous le même contrôle qu'elle, et **notamment ELYSE SPV6 NEocarb**. Étant précisé que la définition du terme « société contrôlée » est celle de l'article L.233-3 du Code du commerce,

**à déposer toute demande de permis de construire et d'autorisation environnementale** au titre de la réglementation ICPE pour l'édification de bâtiments, d'équipements logistiques dont des bacs de stockages et leurs postes de chargement associés ainsi que des voies ferrées et routières, dans la perspective de l'installation future d'une unité de production d'hydrogène.

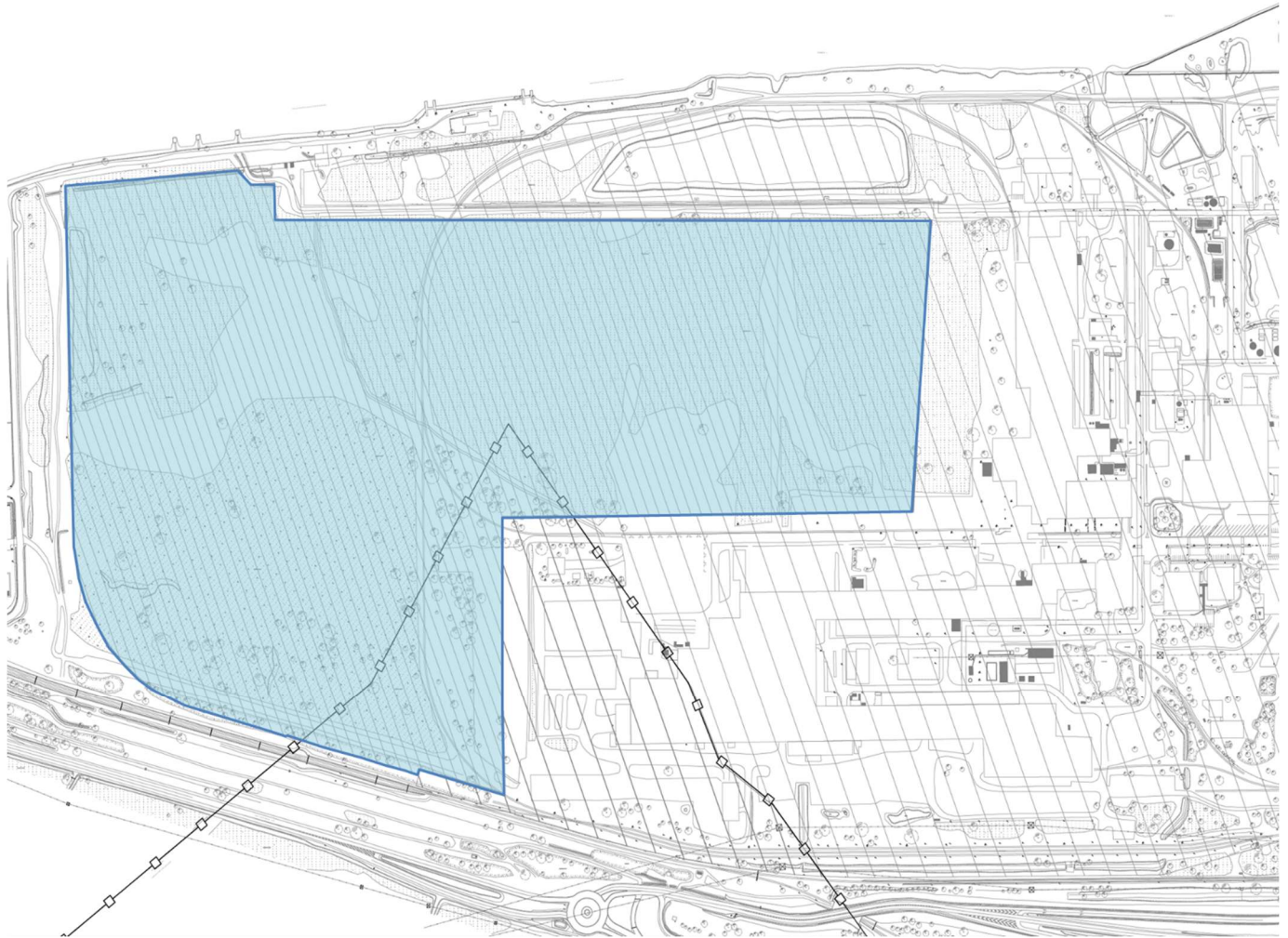
Fait à Paris, le 20/10/2025

Mathias GUEDJ



# ASCO FIELDS

**ANNEXE : PLAN DE SITUATION DU FONCIER ASCOFIELDS DESTINE A ELYSE ENERGY, ou  
ses filiales telles que **ELYSE SPV6 NEOCARB****



## ELYSE SPV 6 – Neocarb

91 rue de la Parti-Dieu  
C/O Elyse Energy  
69003 LYON

Objet : *Projet ELYSE SPV6 NEOCARB – ICPE - Attestation de maîtrise foncière.*  
Information sur les procédures en cours

### Je soussigné

**Monsieur Mathias Guedj**, agissant en qualité de Président de la société dénommée ASCO FIELDS, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 37 avenue Pierre 1er de Serbie à Paris (75008) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 814 664 512,

Propriétaire d'un terrain à bâtir sis à cheval sur les communes de Fos-sur-Mer (13270) et de Port-Saint-Louis-du-Rhône (13230) d'une superficie d'environ 51,3 hectares, tel qu'il figure *en bleu* sur le plan annexé à la présente attestation, à détacher d'un ensemble de parcelles plus vastes, telles que visées ci-dessous, dont les références cadastrales sont :

Commune	Section	Numéro	Lieudit	Superficie
Fos-sur-Mer	AC	58	Le Galejon	234 ha 31 a 55 ca
Port-Saint-Louis-du-Rhône	A	142	Le Relais	13 ha 23 a 42 ca
	A	147	Le Relais	1 ha 45 a 36 ca

**Certifie** que la société ELYSE SPV6 Neocarb disposera de la maîtrise foncière, au sens de la réglementation des ICPE, via un bail à construction d'une durée de 70 ans signé entre ASCOFIELDS et ELYSE ENERGY (détentrices majoritaires de ELYSE SPV6 Neocarb). La promesse de bail, signée entre les parties le 22/04/2024, sera réitérée par acte authentique à l'obtention des autorisations définitives.

**Précise** qu'une démarche est actuellement menée par MARCEGAGLIA en concertation avec étroite avec ASCOFIELDS et les services de l'Etat et de la DREAL sous l'égide de Mr Le Sous-Préfet. Cette démarche a pour objectif de réduire le périmètre d'exploitation de MARCEGAGLIA, actuellement étendu sur tout le foncier précité, et d'en sortir l'emprise du projet dédié à ELYSE ENERGY et sa filiale ELYSE SPV6 Neocarb, et ainsi de permettre l'installation et l'exploitation de ses activités.

Fait à Paris, le 20/10/2025

Mathias GUEDJ



# ASCO FIELDS

**ANNEXE : PLAN DE SITUATION DU FONCIER ASCOFIELDS DESTINE A ELYSE ENERGY, ou  
ses filiales telles que **ELYSE SPV6 NEOCARB****



# Sandra ABITBOL et Emmanuelle LE GALL-ABRAMCZYK

Notaires associés

Successeurs de Maître Jacques FONTANA

10 rue Royale - 75008 PARIS

☎ : 01.42.60.30.37 - Fax : 09.70.62.64.29

Dossier suivi par  
Emmanuelle LE GALL-ABRAMCZYK  
SECRETARIAT : Patricia PERRIN / 01.42.60.57.64  
Emmanuelle.legall@royale.notaires.fr  
ASCO INDUSTRIES/ASCO FIELDS (FOS SUR MER)  
1000508 /EL /EL /

## ATTESTATION

**Aux termes d'un acte reçu par Maître Emmanuelle LE GALL-ABRAMCZYK Notaire associé de la Société par Actions Simplifiée « Sandra ABITBOL, Emmanuelle LE GALL-ABRAMCZYK », titulaire d'un office notarial à PARIS 75008, 10 rue Royale, le 3 août 2016 il a été constaté la VENTE,**

**Par :**

La Société dénommée **ASCO INDUSTRIES**, Société par actions simplifiée au capital de 64542100 €, dont le siège est à HAGONDANGE (57300), avenue de France, identifiée au SIREN sous le numéro 802 634 840 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de METZ.

**Au profit de :**

La Société dénommée **ASCO FIELDS**, Société par actions simplifiée au capital de 37500 €, dont le siège est à PARIS 8ÈME ARRONDISSEMENT (75008), 37 Avenue Pierre 1er de Serbie, identifiée au SIREN sous le numéro 814 664 512 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS.

De la toute propriété des biens et droits immobiliers ci-dessous désignés :

### **1. Identification de l'Immeuble**

Un site industriel situé pour partie sur la commune de FOS-SUR-MER (13270), et pour partie sur la commune de PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHONE (13230)

#### **1.1. Sur la Commune de FOS SUR MER (BOUCHES DU RHONE) (13270)**

Un ensemble immobilier à usage industriel composé de :

- d'un bâtiment dénommé Aciérie, composé de locaux à usage industriel et de locaux à usage de bureaux,

- d'un bâtiment dénommé Laminoirs, composé de locaux à usage industriel, de locaux à usage collectif (vestiaires), et de locaux à usage de bureaux,
- d'un bâtiment dénommé Laboratoires, composé de locaux à usage industriel,
- d'un bâtiment dénommé Central, composé de locaux à usage industriel, de locaux à usage collectif (vestiaires), et de locaux à usage de bureaux,
- d'un bâtiment dénommé Finisseurs, composé de locaux à usage industriel et de locaux à usage de bureaux,
- d'un bâtiment dénommé Administration composé de locaux à usage de bureaux,
- d'une cuisine et d'une cantine.

Le tout cadastré :

Section	N°	Lieudit	Surface
AC	57	Le Galejon	00 ha 13 a 68 ca
AC	58	Le Galejon	234 ha 31 a 55 ca

Total surface : 234 ha 45 a 23 ca

## **1.2. Sur la Commune de PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHONE (BOUCHES DU RHONE) (13230) :**

Un bâtiment dénommé Laminoirs, composé de locaux à usage industriel.

Au pourtour réseau ferré et routier.

Le tout cadastré :

Section	N°	Lieudit	Surface
A	142	Le relais	13 ha 23 a 42 ca
A	147	Le relais	01 ha 45 a 36 ca

Total surface : 014 ha 68 a 78 ca

**TEL ET AINSI** que l'Immeuble existe, s'étend, se poursuit et comporte actuellement avec ses aisances, dépendances, étant cependant expressément entendu entre les Parties à titre de condition essentielle et déterminante de la Cession qu'est exclue de la présente Cession la cession de chacun et tous biens meubles meublants, engins, matériels et outillages, et immeubles par destination (tels que, notamment, les ponts roulants et autres équipements industriels notamment) situés dans l'enceinte de l'Immeuble et qui restent la propriété pleine et entière du Cédant, par ailleurs preneur du bail commercial conclu ce jour par suite des présentes, ces éléments étant indissociables de l'exploitation du fonds de commerce du Cédant.

**PROPRIETE JOUISSANCE**

L'ACQUEREUR est propriétaire du BIEN à compter du jour de la signature.

Il en a eu la jouissance à compter du même jour partie par la prise de possession réelle, pour la partie libre, partie par la perception des loyers pour la partie louée

Moyennant un prix payé comptant et quittancé audit acte

**Maître Emmanuelle LE GALL-  
ABRAMCZYK**  
N° de certificat :  
5742F8046826CB574AD713E5

Fait à PARIS

Le 30 janvier 2026



**MARCEGAGLIA Fos-sur-Mer**

Direction Générale - Projet MISTRAL  
Route du quai Minéralier  
13270 Fos-sur-Mer

**Elyse SPV 6 - NeoCarb**

91 rue de la Part-Dieu  
C/O Elyse Energy  
69003 Lyon

Fos-sur-Mer, le 17 octobre 2025

Nos réf. : MN/JYF-Mistral 2025-003

**Objet :**

**Modification du périmètre d'exploitation de Marcegaglia au titre de l'Autorisation d'Exploitation ICPE – Coopérations avec Elyse SPV6 dans le cadre du projet NeoCarb**

Monsieur,

Nous avons pris bonne note de la préparation par Elyse SPV6 du dépôt de sa Demande d'Autorisation Environnementale (DDAE) au titre de la réglementation ICPE relative au projet NeoCarb que vous envisagez au sein du site Ascofields de Fos sur Mer, et vous réaffirmons les synergies que nous percevons dans le cadre de ce futur voisinage industriel.

A ce titre, nous vous confirmons que Marcegaglia a initié une démarche visant à modifier le périmètre de son exploitation sur le site de Fos-sur-Mer. Cette évolution du périmètre d'exploitation fait actuellement l'objet d'un travail en concertation avec la DREAL, dont l'objectif est à terme la modification de l'Autorisation Préfectorale d'Exploitation.

L'arrêté préfectoral correspondant à cette modification est prévu d'ici la fin de l'année 2025 ou au plus tard début 2026.

Par ailleurs, nous précisons qu'une partie de l'emprise foncière concernée par la demande d'Autorisation Environnementale d'Elyse SPV6, en l'occurrence celle relative à la voie ferrée existante, est en voie d'acquisition par Marcegaglia auprès d'Ascofields.

Par la présente, nous autorisons expressément le dépôt du dossier NeoCarb par Elyse SPV6 sur ce foncier.

**Registered seat:**

MARCEGAGLIA FOS-SUR-MER SAS  
Usine de Fos-Sur-Mer - Zone Industrielle du Ventillon  
13270 Fos-sur-Mer - France  
Capital social : Euros 50 000,00 • VAT: FR50928327196  
928 327 196 RCS Salon-de-Provence

**MARCEGAGLIA FOS-SUR-MER** Société par actions simplifiée**Siège social:**

Usine de Fos-Sur-Mer - Zone Industrielle du Ventillon  
13270 Fos-sur-Mer - France  
[www.marcegaglia.com](http://www.marcegaglia.com)

Enfin, nous vous confirmons que le travail relatif à la mise en place d'un protocole d'accord entre Marcegaglia et Elyse SPV6, et ayant pour objectif d'étudier les synergies industrielles et logistiques entre leurs projets respectifs, Mistral et NeoCarb, est dans sa phase conclusive.

Ce protocole visera à définir le cadre de nos échanges et travaux conjoints afin d'identifier, d'analyser et, le cas échéant, de mettre en œuvre, des solutions mutualisées créatrices de valeur, favorisant la compétitivité et la durabilité de nos projets.

Ces coopérations incluront notamment :

- le partage d'informations pertinentes relatives à nos Dossiers de Demande d'Autorisation Environnementale (DDAE) respectifs, notamment dans le cadre de l'Analyse des Effets Cumulés (AEC) ;
- la mise en place d'un Plan d'Opération Interne (POI) concerté entre Elyse SPV6 et Marcegaglia, et toutes autres synergies possibles telles que gardiennage, restauration collective, etc...

Dans l'attente de la conclusion de l'ensemble de ces démarches, nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

**Jacques-Yves FLOCH**

Directeur Général Marcegaglia Fos-sur-Mer

